

DIVISION de l'ESCOMPTE
& des RENSEIGNEMENTS

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

DU 28 JUILLET 1866.

COMPTE RENDU DES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 1865-1866.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS.

DIRECTION.

MM. Hipp. BIESTA, } Directeurs.
A. PINARD, }

Ed. ADAM, Secrétaire général.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MM. BOISSAYE, négociant.
BRASSAC, ancien négociant.
CALLOU (G.), entrepreneur de bâtiments, ancien juge au Tribunal de Commerce.
COHIN aîné, négociant.
DENIERE, membre de la Commission municipale et départementale, membre de la Chambre de Commerce, président du Tribunal de Commerce.
DUBOCHET (Vincent), négociant, ancien directeur de la Compagnie d'Eclairage et de Chauffage par le gaz.
GILLET fils aîné, banquier.
LAVEISSIERE (J.-F.), négociant, de la maison J.-J. Laveissière et fils.

MM. LEGENDRE, négociant, membre de la Commission municipale et départementale.
LE VILLAIN (E.), négociant, de la maison Le Villain frères.
NIEL (Prosper), négociant.
OGERAU (Frédéric), négociant, membre du Conseil général des Manufactures.
PAYEN, négociant en soieries, membre de la Chambre de Commerce.
POIRIER, négociant, membre de la Chambre de Commerce.
SOMMIER, négociant, ancien juge au Tribunal de Commerce.

CENSEURS.

MM. Berthier fils, président du Tribunal de Commerce.
Forget, ancien juge au Tribunal de Commerce.
Lucy-Sédillot, ancien président du Tribunal de Commerce, membre de la Chambre de Commerce.

CONSEIL D'ESCOMPTE.

MM. Allain-Niquet, cuirs.
Allez, quincaillerie.
Barbier fils, bois de construction.
Bartel, draps.
Baudelot, tuiles.
Beaudouin, entrepreneur de menuiserie.
Blanchet, bonneterie.
Blazy, quincaillerie.
Bonnevie, laines filées et tissées.
Boutet, vins.
Chaisemartin, nouveautés.
Chartier (Louis), nouveautés.
Claudon (G.), vins.
De Clermont (Othon), chapellerie.
Delaleu (C.), de Bercy, vins.
Devès, draps.
Didot (Hyacinthe), imprimerie.
Drouin, produits chimiques.
Ducel (J.-J.), fers et fontes.
Duchemin, commissionnaire en march.
Dufay, papiers.
Evette fils, charbons.
Galichon, vins.
Garnier (Ernest), métaux.
Gautier (L.), taillanderie.
Gilis, draps.
Gingembre, agrafes.
Girardeau (Etienne), tissus imprimés.
Gouin, machines.
Grundeler, porcelaines.

MM. Guerry fils, cuirs.
Guybert, mérinos.
Hachette (G.), librairie.
Jardin, tissus de laine.
Lanseigne, laines.
Lebel, bois de charpente.
Lecocq, rouenneries.
Leduc, chapeaux de paille.
Lemoine, cuirs.
Marchand, mousselines.
Marguerite-Lucy, fers.
Masson (Victor), librairie.
Messener fils, papiers peints.
Muron, soieries.
Ormancey, banquier.
Picard, bois à brûler.
Planche, châles.
Prevost, raffineur.
Ravaut, bois de charpente.
Riverin, épicerie.
Roulhac, papiers.
Rouvenat, joaillerie.
Salmon, fers.
Sangnier, tissus de coton.
Savard, bijouterie.
Teissonnière, vins.
Tétu, bois à brûler.
Viguès, bois des îles.
Weil (Louis), boutons.

CONSEIL JUDICIAIRE.

MM. Dufaure, avocat.
Busson-Billault, avocat adjoint.
Cottin, notaire.
A. Peigné, avoué à la Cour d'appel.

MM. Lenoir, avoué de 1^{re} instance.
Schayé, agréé.
Brossier, huissier.

MEMBRES HONORAIRES DU CONSEIL D'ESCOMPTE.

MM. Aschermann, — Blanchet, — Boch, — Cavaré, — Cerceuil, — Cléry, — Dubuy-Ragnet, — Grenard, — Jeanti, — Lacasse, — Lambert, — Leduc (E.), — Louvrier, — Mandrou, — Outin, — Pellou, — Plançon, — Pouet, — Roussel, — Tavernier.

COMPTE RENDU

DES OPÉRATIONS DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS.

EXERCICE 1865-1866.

Nominations.

Pour nous conformer à l'ordre habituel de nos Rapports, nous vous signalerons tout d'abord les nominations que vous serez appelés à faire à la fin de la séance.

Les membres du Conseil d'administration dont les pouvoirs expirent cette année sont MM. Boissaye, Brassac et Le Villain.

Le Censeur sortant de fonctions est M. Forget.

Vous aurez soit à renouveler leur mandat, les Administrateurs et Censeurs étant rééligibles, soit à procéder à leur remplacement.

Opérations.

La masse de nos affaires a atteint, cette année, le chiffre de 2,444,343,267 francs.

Dans cette somme sont comprises nos opérations d'escompte pour 1,147,162,946 fr. 10 c., qui se décomposent ainsi :

Escompte des effets de commerce sur Paris et les départements, 747,004,495 fr. 69 c. ;

Escompte des valeurs sur l'étranger 355,481,370 fr. 41 c. ;

Escompte des effets provenant du Sous-Comptoir des Chemins de fer 36,494,600 francs ;

Escompte des warrants 8,182,480 francs.

D'un autre côté, les encaissements y figurent pour 113,796,623 fr. 27 c. ; les avances sur fonds publics pour 32,703,011 fr. 45 c. ; les acceptations et les crédits sur nantissements pour 121,842,641 fr. 93 c. ; les souscriptions, ventes et achats de fonds publics, pour compte de tiers, pour 386,874,233 fr. 85 c. ;

Enfin les transactions sur place et les tirages sur France et sur l'étranger de nos Agences dans les colonies et à l'étranger, pour 641,963,810 fr. 40 c.

Les chiffres qui précèdent présentent, comparativement à ceux de l'année dernière, les résultats suivants :

Augmentation sur nos escomptes réunis, 114,670,976 fr. 66 c. ;

Sur nos encaissements, 6,095,048 fr. 75 c. ;

Sur les acceptations et crédits sur nantissement, 96,117,847 fr. 59 c. ;

Sur les souscriptions, ventes et achats de fonds publics, 386,874,233 fr. 85 c. ;

Diminution sur les avances sur fonds publics, 1,977,764 francs ;

Sur les opérations locales et les tirages des Agences, 111,441,479 fr. 60 c.

En définitive, l'augmentation générale en faveur de l'exercice est de 490,338,863 fr. 25 c.

Caisse.

Le mouvement de la caisse a été considérable ; il s'est élevé :

Au débit à.....	1,824,384,671 fr. 91 c.
Au crédit à.....	1,822,216,768 64
Ensemble....	3,646,601,440 fr. 55 c.
L'année dernière il avait été de..	2,549,765,571 54
L'augmentation est de.....	1,096,835,869 fr. 01 c.

La moyenne des paiements par mois, qui était l'année dernière de 106,419,791 fr. 99 c., s'est élevée à 152,032,055 francs.

Portefeuille.

Le solde de notre portefeuille au 30 juin 1865 comprenait :

59,415 effets montant à 68,990,592 fr. 57 c.

Il est entré du			
1 ^{er} juillet 1865 au			
30 juin 1866.....	1,464,255	»	1,260,959,569 37
Ensemble.....	1,523,670	»	1,329,950,161 94
Pendant la même			
période il est sorti.	1,467,479	»	1,271,589,502 69

Le solde du portefeuille au 30 juin dernier était donc de 56,191 » 58,360,659 25

Les valeurs sur Paris figurent à l'entrée pour 411,481 effets et

514,589,661 fr. 74 c.; les valeurs sur les départements pour 1,073,795 effets et 454,768,026 fr. 64 c.; et les valeurs sur l'étranger pour 38,394 effets et 360,592,473 fr. 56 c.

De ces chiffres mis en regard de ceux du précédent exercice il ressort une augmentation : pour les valeurs sur Paris, de 36,473 effets et de 76,755,576 fr. 92 c.; pour les valeurs sur les départements, de 17,731 effets et de 16,976,818 fr. 60 c.; pour les valeurs sur l'étranger, de 3,149 effets et de 29,425,587 fr. 84 c., et pour toutes ces valeurs réunies de 57,353 effets et de 123,157,983 fr. 36 c.

Comptes d'espèces.

Le Comptoir a reçu, cette année, en comptes courants d'espèces, 840,422,763 fr. 60 c.

L'année dernière il avait reçu 593,396,786 fr. 53 c.

L'augmentation est de 247,025,977 fr. 07 c.

Le solde de ces comptes, au 30 juin dernier, était de 17,865,769 fr. 16 c.

Contentieux.

Les effets tombés en souffrance pendant le premier semestre se sont élevés à 237,616 fr. 35 c.

Sur lesquels il a été recouvré pendant le cours du semestre 48,703 87

Solde au 31 décembre dernier.. 188,912 fr. 48 c.

Nous avons imputé sur cette somme le montant des rentrées opérées sur notre contentieux ancien, soit 91,645 11

Et, suivant nos précédents, nous avons passé au débit de profits et pertes le reliquat de..... 97,267 fr. 37 c.

L'importance des valeurs entrées au contentieux pendant le deuxième semestre a été de 68,138 fr. 09 c.

Sur lesquels il nous a été remboursé..... 36,215 14

Solde au 30 juin dernier... 31,922 fr. 95 c.

Mais les recettes effectuées sur le contentieux ancien, pendant le semestre, s'étant

élevées à..... 80,758 fr. 01 c.

nous avons prélevé sur cette somme

le reliquat des effets en souffrance

au 30 juin, soit 31,922 95

et nous avons porté au crédit du

compte de profits et pertes l'excé-

dant des rentrées de..... 48,835 fr. 06 c.

En résumé, le montant des valeurs restées en souffrance pendant les deux semestres a été de 220,835 fr. 43 c.

Nous avons recouvré sur notre contentieux ancien. 172,403 12

La somme mise à la charge de l'exercice pour nos

créances contentieuses est donc seulement de..... 48,432 fr. 31 c.

Agences.

Nos Agences dans les colonies françaises et à l'étranger sont entrées cette année dans la masse générale de nos opérations pour une somme de 802,857,263 fr. 10 c., savoir :

Transactions sur place. (à reporter). 540,382,709 fr. 62 c.

<i>Report</i>	540,382,709 fr. 62 c.
Tirages sur France et sur l'étranger.....	101,581,100 78
Remises faites au Comptoir et comprises au chapitre de nos escomptes.....	160,893,452 70
Ensemble.....	802,857,263 fr. 10 c.

Qui se répartissent ainsi qu'il suit sur chaque établissement :

Transactions sur place.

Agence de Calcutta	80,753,153 fr. » c.
— Bombay	73,521,732 50
— Hong-Kong	144,342,116 22
— Shang-Haï	209,921,816 84
— la Réunion	26,202,786 »
— la Guadeloupe	5,641,105 06
	540,382,709 fr. 62 c. ci 540,382,709 fr. 62 c

Tirages.

AGENCES DE	Sur France.	Sur l'étranger.	Totaux.	
	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	
Calcutta	4,753,372 19	23,659,604 30	28,412,976 49	
Bombay	1,089,471 39	17,605,824 90	18,695,296 29	
Hong-Kong	4,887,232 61	6,675,049 25	11,562,281 86	
Shang-Haï	11,954,970 11	23,462,968 80	35,417,938 91	
La Réunion	7,492,607 23	»	»	
	30,177,653 53	71,403,447 25	101,581,100 78	ci 101,581,100 fr. 78 c.

A reporter. 641,963,810 fr. 40 c.

Report..... 641,963,810 fr. 40 c.

Remises.

AGENCES DE	Sur France.	Sur l'étranger.	Totaux.	
	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	
Calcutta	13,213,278 69	24,291,822 55	37,505,101 24	
Bombay	6,436,176 23	41,540,262 10	47,976,438 33	
Hong-Kong	5,148,467 70	20,897,226 25	26,045,693 95	
Shang-Haï	8,307,978 50	26,497,573 15	34,805,551 65	
La Réunion ...	14,067,464 48	493,203 05	14,560,667 53	
	47,173,365 60	113,720,087 10	160,893,452 70	ci 160,893,452 fr. 70 c.
			Total général.....	802,857,263 fr. 10 c.

C'est une diminution de 117,853,973 fr. 90 c. sur le chiffre du précédent exercice, qui s'était élevé à 920,711,237 fr.

Cette diminution est le résultat des mesures restrictives prises par nos Agents, en exécution des instructions sévères que nous leur avons transmises à la suite de la crise provoquée par la guerre d'Amérique et qui a si violemment ébranlé, l'année dernière, les marchés de l'Indo-Chine.

En effet, quelques mois après, le calme commençait à peine à se rétablir que l'élévation de la valeur de l'argent, la baisse des prix du coton et les complications politiques de l'Europe amenèrent en Angleterre une série de sinistres et de suspensions de paiements parmi les Banques et les établissements de crédit en rapports habituels d'affaires avec l'Inde et la Chine.

Cette crise nouvelle devait naturellement réagir sur la situation commerciale et financière de ces pays, déjà si cruellement éprouvés l'année précédente. De nombreux désastres y éclatèrent de nouveau et jetèrent un trouble si profond dans les relations du commerce international que le cours des transactions de l'Inde avec l'Europe fut, en quelque sorte, suspendu.

Nous sommes heureux de pouvoir vous dire que nos Agences ont traversé cette nouvelle période de calamités et de ruines sans que leur situation financière et morale en ait été aucunement atteinte et que nous n'avons qu'à nous féliciter des résultats qu'elles ont obtenus.

Nous vous avons fait connaître dans le Compte rendu de l'année dernière que les pertes à provenir des créances contentieuses de nos Agences de l'Indo-Chine pouvaient être évaluées à 2,640,828 fr. 80 c.

Et que, pour équilibrer ces pertes, nous avons mis en réserve : 1° la somme de... 1,038,682 fr. 14 c.

représentant les bénéfices réalisés par ces établissements pendant l'exercice 1864-1865,

2° et celle de 1,602,146 69

que nous avons prélevée sur les bénéfices extraordinaires de l'année.

Ensemble 2,640,828 fr. 80 c.

Voici quelle est aujourd'hui la position active et passive de ce compte.

L'importance des pertes éventuelles des Agences sur le contentieux des deux derniers exercices peut être évaluée à 3,300,639 fr. 60 c.

Mais d'autre part les bénéfices réalisés par ces établissements pendant cette même période de deux années s'élèvent à 2,490,931 fr. 33 c.

auxquels il y a lieu d'ajouter le montant du prélèvement effectué,

l'année dernière, sur les bénéfices

du Comptoir, en vue de combler le

déficit présumé des Agences, soit 1,602,146 69

Total 4,093,078 fr. 02 c.

Il reste donc, en excédant des pertes, une balance active de 792,438 fr. 42 c. ci 792,438 fr. 42 c.

Toutefois nous avons jugé prudent de laisser cette somme en réserve, tant pour faire face aux nouvelles éventualités du compte que pour parer aux résultats imprévus de la liquidation des divers établissements de banque et de crédit qui ont suspendu leurs paiements, et dont les engagements sont restés jusqu'à ce jour en souffrance dans le portefeuille de nos Agences.

C'est donc à juste titre, vous le voyez, Messieurs, que la situation de nos établissements de l'Indo-Chine doit être considérée comme satisfaisante. Sortis avec avantage des crises successives contre lesquelles ils ont eu à lutter pendant deux ans, ils recueillent maintenant le prix de leur prudence et de leurs efforts; leur crédit s'est fortifié et agrandi, et, par la confiance générale qu'ils ont su conquérir, ils se sont aujourd'hui placés au niveau des maisons qui occupent le premier rang sur ces vastes marchés de l'extrême Orient.

Souscriptions, ventes et achats de fonds publics.

Les opérations de cette nature que nous avons faites cette année, pour le compte de tiers, se sont élevées à 386,874,233 fr. 85 c.

Vous savez, Messieurs, que le Comptoir a été chargé pendant le cours de l'exercice de deux grandes opérations financières : 1° la conversion de l'emprunt 6 0/0 mexicain en obligations, et la vente des obligations représentant la partie de cet emprunt qui n'avait pas été souscrite en 1864 ; 2° la souscription à l'emprunt contracté par le gouvernement autrichien. — Ces deux opérations ont procuré à notre Établissement des commissions importantes qui figurent dans les comptes semestriels de profits et pertes de l'année.

A cette occasion votre Conseil croit devoir vous rappeler que, conformément à ses statuts, le Comptoir ne peut jamais se livrer à des opérations de

ce genre que pour compte de tiers et moyennant commission convenue; que, par conséquent, il ne peut être soumis aux chances, bonnes ou mauvaises, qu'elles sont susceptibles d'entraîner, et que son rôle statuaire, dont il ne s'est jamais écarté, doit se borner à celui d'un intermédiaire affranchi de tous risques et dont le concours est rémunéré par une commission.

Comptes de Profits et Pertes.

Les bénéfices résultant de nos opérations se sont élevés :

Pour le 1 ^{er} semestre à	3,611,876 fr. 79 c.
Pour le 2 ^e semestre à	3,568,449 69
Ensemble	7,180,326 fr. 48 c

Dont il y a lieu de déduire :

Pour les frais généraux, les honoraires et les appointements,	1 ^{er} semestre, 681,405 fr. 05 c.
	2 ^e semestre, 686,323 74

Pour le rées-compte du portefeuille,	au 31 déc. 1865, 393,718 40
	au 30 juin 1866, 321,940 14

Total 2,083,387 fr. 33 c. ci 2,083,387 33

Produit net 5,096,939 fr. 15 c.

Applicables savoir :

Au 1^{er} semestre pour 2,536,753 fr. 34 c.

Au 2^e semestre pour 2,560,185 81

A reporter... 5,096,939 fr. 15 c. 5,096,939 fr. 15 c.

Report 5,096,939 fr. 15 c. 5,096,939 fr. 15 c.

En février dernier nous vous avons réparti la totalité des bénéfices acquis au 31 décembre précédent, en vous attribuant :

1^o Pour intérêt statuaire de 2 0/0 800,000 fr. » c.

2^o Pour supplément de dividende de 4 3/10 0/0... 1,720,000 »
Reliquat 16,753 34

Total 2,536,753 fr. 34 c. ci. 2,536,753 fr. 34 c.

Reste à distribuer pour le 2^e semestre 2,560,185 fr. 81 c.
que nous vous proposons de vous répartir ainsi :

1^o Pour l'intérêt statuaire de 2 0/0 800,000 fr. » c.

2^o Pour supplément de dividende 4 et 4/10 0/0 1,760,000 »
Reliquat 185 81

Total égal 2,560,185 fr. 81 c.

Dividende.

Il vous a été déjà distribué, Messieurs, sur les bénéfices du 1^{er} semestre un dividende de 31 fr. 50 c. — Nous vous proposons aujourd'hui de vous répartir pour le 2^e semestre un nouveau dividende de 32 fr. Le dividende

total pour l'année est donc de 63 fr. 50 c., représentant un intérêt de 12 7/10 0/0 par action de 500 fr.

Si vous approuvez cette double répartition, les 32 fr. formant le complément du dividende de l'exercice 1865-1866 seront mis en paiement à la caisse du Comptoir à partir du mercredi 1^{er} août prochain.

Permettez-nous, Messieurs, avant de terminer ce Rapport, de jeter un coup d'œil rapide sur les progrès réalisés par notre établissement depuis son origine.

Fondé au lendemain de la révolution de 1848, avec le concours de l'État, de la Ville et du Commerce parisien, administré et dirigé, conformément aux prescriptions des statuts, par les hommes qui présidèrent à sa formation, le Comptoir a constamment grandi. Ses opérations, limitées d'abord à l'escompte des effets de commerce sur Paris et les départements, embrassent aujourd'hui toutes les affaires qui rentrent dans le domaine général de la Banque et s'étendent sur tous les points du monde où sont engagés les intérêts du commerce français. — Le chiffre qu'elles ont atteint pendant l'exercice qui vient de finir excède 2 milliards 400 millions. — La réserve statutaire, fixée à 10,000,000 de fr., est intacte. Enfin les dividendes dépassent depuis deux ans 12 0/0 du capital.

Tous ces résultats, nous les avons obtenus en nous renfermant scrupuleusement dans le cercle des facultés qui nous sont conférées par notre acte social.

Le Conseil d'administration ne perd jamais de vue, en effet, Messieurs, que l'observation rigoureuse des statuts a été dans le passé et restera dans l'avenir la sauvegarde de vos intérêts. Il s'est montré depuis dix-huit ans le gardien vigilant de notre fortune sociale, et soyez assurés

qu'il ne se départira jamais de la règle de conduite que lui impose son mandat et qui a fait jusqu'à ce jour la prospérité de notre Établissement.

Nous ne terminerons pas ce Rapport sans adresser nos vifs remerciements à MM. les membres du Conseil d'escompte pour le concours éclairé qu'ils ne cessent de nous prêter avec tant d'activité et de dévouement.

RAPPORT

DE MESSIEURS LES CENSEURS

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

LE 28 JUILLET 1866.

MESSIEURS,

Vos Censeurs viennent d'abord vous affirmer, comme il leur a toujours été donné de le faire, la parfaite régularité des écritures de l'exercice dont le compte vient de vous être rendu et l'exactitude des résultats qui en dérivent.

Nous constatons aussi avec plaisir auprès de vous notre complet accord avec les appréciations du Rapport de vos Administrateurs, et, comme eux, nous croyons devoir nous féliciter du dividende acquis, qui élève à plus de 12 0/0 le produit du capital versé, si nous considérons surtout le bas prix du taux de l'intérêt en France pendant tout le cours de l'année.

A cet aperçu général nous n'ajouterons qu'un petit nombre de remarques sur des points qui nous semblent dignes d'intérêt et de votre attention.

Malgré la progression considérable du chiffre des opérations les frais généraux restent dans une proportion très-moderée:

Pour un total de 2,444,343,267 francs, ils représentent 0 fr. 05.59 pour 100 francs; l'an dernier cette proportion était de 0 fr. 05.66,

et, si nous jetons un coup d'œil en arrière de dix ans, nous la trouvons de 0,08.94 sur un chiffre d'affaires presque trois fois moins considérable; leur importance est donc sagement mesurée avec celle de nos opérations.

Une question qui s'y rattache très-directement vient de recevoir une heureuse solution.

Avec l'agrandissement des opérations, le nombre indispensable d'employés s'accroissant toujours (plus de 500 ont travaillé cette année dans nos bureaux), les localités qu'occupe le Comptoir sont devenues insuffisantes; on a dû improviser des constructions légères, encombrantes et sans durée, que vous avez pu remarquer.

Il fallait aborder un élargissement considérable de nos bâtiments, que le terrain permettait, sans doute; mais il en ressortait inévitablement une grosse dépense en constructions neuves et en remaniement général, dont la Direction et votre Conseil étaient justement préoccupés.

Le remède a été trouvé et la difficulté heureusement surmontée par la détermination prise d'approprier à nos divers services la totalité du bâtiment que nous possédons rue du Conservatoire, et dont nous n'occupions qu'une partie, le surplus ayant été disposé à l'origine pour la location privée.

Cette appropriation bien étudiée a eu lieu à peu de frais; une grande partie de nos bureaux y est installée, ce qui a permis de restaurer et d'assainir tout ce qui avait été construit, il y a quinze ans, sur la rue Bergère.

Moyennant une dépense très-peu importante l'organisation intérieure de nos services est donc convenablement et pour longtemps assurée, avec plus de commodité pour le public et pour nos employés.

La conséquence de cet ordre de faits sur nos frais généraux à venir est facile à déduire.

La perte résultant de votre contentieux à la métropole soit fr. 48,432 31 pour l'année, déduction faite des rentrées, est insignifiante.

Celle des Agences à l'étranger a été bien autrement considérable, par suite des deux crises financières successives qui ont sévi dans l'Inde.

Mais, par les bénéfices réalisés d'une part, et de l'autre par les prudentes réserves faites, elles sont déjà annulées; nous n'avons pas à revenir sur les explications satisfaisantes qui vous ont été fournies à cet égard.

Les opérations de ces Agences, tant dans l'Indo-Chine que dans nos colonies, constituent une branche importante de nos affaires.

L'an dernier, à la sortie de la première crise qu'elles avaient traversée, nous vous témoignions hautement toute notre confiance sur leur avenir.

La seconde crise née en Europe, compliquée des événements politiques qui s'accomplissent encore en ce moment, a plutôt corroboré qu'affaibli cette opinion. Grâce au soin et à la prudence qui dirigent vos affaires, elles auront passé toutes deux sans influence sensible sur les résultats de l'ensemble de nos opérations; mais notre crédit sur ces places de commerce s'est tellement fortifié que, restées debout dans l'Inde avec un petit nombre d'établissements financiers de premier ordre, nos Agences y ont pris un droit de cité supérieur, désormais incontesté, qui portera ses fruits dans un prochain avenir.

Un symptôme frappant de cette situation est l'accord qui vient d'être conclu, à Londres, entre le Comptoir et les établissements financiers les plus importants qui s'occupent des affaires de l'Indo-Chine, de réduire, à partir du 1^{er} janvier 1867, l'usage des tirages de l'Inde sur l'Europe, et réciproquement, à 4 mois, au lieu de 6 mois consacrés par l'usage immémorial.

Il ne vous échappera pas, Messieurs, combien cet accord, devenu règle générale, et justifié d'ailleurs par la rapidité actuelle des communications, peut avoir d'influence en notre faveur, en resserrant le crédit général peut-être un peu trop largement développé, et en procurant à nos capitaux un renouvellement plus fréquent.

Nous ne terminerons pas ce Rapport, Messieurs, sans rendre comme toujours notre tribut d'éloges mérités à la sagesse de votre Conseil d'administration, à l'activité et à l'intelligence de la Direction et au zèle persévérant de tout votre personnel.

1° ESCOMPTE DES EFFETS SUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS.

DATES.		EFFETS.	SOMMES.
JUILLET 1865.....	26 jours ouvrables.....	87,495	53,881,232 56
AOUT.....	26 —	84,335	51,242,026 13
SEPTEMBRE.....	26 —	88,424	55,397,314 61
OCTOBRE.....	26 —	90,318	59,339,961 33
NOVEMBRE.....	25 —	88,995	55,605,120 95
DÉCEMBRE.....	25 —	101,804	83,713,136 57
JANVIER 1866.....	26 —	91,472	67,627,345 75
FÉVRIER.....	24 —	83,815	67,261,523 25
MARS.....	27 —	90,551	70,367,770 69
AVRIL.....	25 —	88,042	58,020,381 03
MAI.....	27 —	96,187	62,164,578 50
JUIN.....	26 —	97,471	60,384,084 32
309 jours ouvrables.		1,088,909	747,004,495 69
Moyenne des effets.....			3,523 »
Moyenne des escomptes par jour.....			2,414,255 64

2° ESCOMPTE DES EFFETS PROVENANT DU SOUS-COMPTOIR DES CHEMINS DE FER.

DATES.		EFFETS.	SOMMES.
JUILLET 1865.....	26 jours ouvrables.....	565	3,004,300 »
AOUT.....	26 —	491	2,877,950 »
SEPTEMBRE.....	26 —	486	3,523,600 »
OCTOBRE.....	26 —	478	2,745,900 »
NOVEMBRE.....	25 —	453	3,274,050 »
DÉCEMBRE.....	25 —	464	3,078,700 »
JANVIER 1866.....	26 —	547	3,393,600 »
FÉVRIER.....	24 —	406	2,997,750 »
MARS.....	27 —	458	3,329,900 »
AVRIL.....	25 —	536	3,385,300 »
MAI.....	27 —	424	2,962,450 »
JUIN.....	26 —	448	1,921,100 »
309 jours ouvrables.		5,756	36,494,600 »
Moyenne des effets.....			18 »
Moyenne des escomptes par jour.....			11,810 55

3° ESCOMPTE DES EFFETS
ACCOMPAGNÉS DE RÉCÉPISÉS DE MARCHANDISES.

DATES.	EFFETS.	SOMMES.
JUILLET 1865..... 26 jours ouvrables.....	114	482,550 »
AOUT..... 26 —	143	696,395 »
SEPTEMBRE..... 26 —	104	561,705 »
OCTOBRE..... 26 —	119	775,190 »
NOVEMBRE..... 25 —	112	537,300 »
DÉCEMBRE..... 25 —	132	656,055 »
JANVIER 1866..... 26 —	92	710,685 »
FÉVRIER..... 24 —	123	730,410 »
MARS..... 27 —	142	888,180 »
AVRIL..... 25 —	92	459,760 »
MAI..... 27 —	158	920,220 »
JUIN..... 26 —	164	764,030 »
309 jours ouvrables.	1,495	8,182,480 »
Moyenne des escomptes par mois.....		681,873 33

4° ENCAISSEMENT DES EFFETS
SUR PARIS, LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER.

DATES.	EFFETS.	SOMMES.
JUILLET 1865..... 26 jours ouvrables.....	27,935	8,991,886 62
AOUT..... 26 —	26,487	8,509,945 86
SEPTEMBRE..... 26 —	23,290	7,752,766 94
OCTOBRE..... 26 —	26,288	8,500,567 52
NOVEMBRE..... 25 —	26,559	9,066,526 36
DÉCEMBRE..... 25 —	30,266	12,650,795 96
JANVIER 1866..... 26 —	29,641	11,792,019 34
FÉVRIER..... 24 —	29,272	10,814,942 86
MARS..... 27 —	28,164	9,578,113 78
AVRIL..... 25 —	27,891	8,871,490 22
MAI..... 27 —	26,470	8,883,873 81
JUIN..... 26 —	26,679	8,383,694 »
309 jours ouvrables.	330,942	113,796,623 27
Moyenne des effets.....		1,071 »
Moyenne par jour des effets remis à l'encaissement.....		368,273 86

5° ESCOMPTE DE VALEURS SUR L'ÉTRANGER.

DATES.	EFFETS.	SOMMES.
JUILLET 1864..... 26 jours ouvrables.....	3,197	20,966,231 80
AOUT..... 26 —	2,929	23,664,343 32
SEPTEMBRE..... 26 —	2,761	21,191,282 43
OCTOBRE..... 26 —	2,955	20,655,670 03
NOVEMBRE..... 25 —	3,074	28,400,869 44
DÉCEMBRE..... 25 —	4,922	75,697,853 86
JANVIER 1865..... 26 —	2,980	32,282,428 57
FÉVRIER..... 24 —	3,016	26,146,104 82
MARS..... 27 —	3,026	27,303,400 97
AVRIL..... 25 —	2,870	28,338,076 46
MAI..... 27 —	3,013	33,000,752 94
JUIN..... 26 —	2,453	17,834,355 77
309 jours ouvrables.	37,196	355,481,370 41
Moyenne des escomptes par jour.....		1,150,425 »

CAISSE.

	RECETTES.	DÉPENSES.
Solde au 30 juin 1865.....	4,309,436 30	
JUILLET 1865.....	117,531,254 25	119,356,649 21
AOUT.....	101,697,566 40	100,202,768 51
SEPTEMBRE.....	102,146,527 97	103,615,757 35
OCTOBRE.....	113,394,712 70	113,553,367 22
NOVEMBRE.....	116,159,478 67	113,927,620 05
DÉCEMBRE.....	299,226,271 05	299,801,031 53
JANVIER 1866.....	175,354,361 70	176,884,840 77
FÉVRIER.....	213,578,800 66	212,435,309 96
MARS.....	163,330,813 80	165,238,610 24
AVRIL.....	164,302,056 33	163,989,918 27
MAI.....	123,988,815 48	122,472,415 55
JUIN.....	129,364,576 60	130,738,479 98
Solde au 30 juin 1866.....	1,824,384,671 91	1,822,216,768 64
		2,167,903 27
		1,824,384,671 91
Moyenne des paiements par mois.....		152,032,055 »

MOUVEMENT DES COMPTES COURANTS D'ESPÈCES.

	ENTRÉES.	SORTIES.
Solde au 30 juin 1865.....	37,093,640 04	
JUILLET 1865.....	60,190,027 50	62,930,840 66
AOUT.....	31,629,917 47	26,769,576 15
SEPTEMBRE.....	50,539,427 57	51,037,948 27
OCTOBRE.....	42,873,032 31	46,862,060 95
NOVEMBRE.....	42,515,625 96	24,258,609 24
DÉCEMBRE.....	201,966,546 81	214,973,731 96
JANVIER 1866.....	83,906,012 79	63,903,141 66
FÉVRIER.....	107,875,563 36	114,697,881 09
MARS.....	48,174,892 44	51,704,470 86
AVRIL.....	72,058,072 50	79,258,122 21
MAI.....	24,679,982 46	34,011,926 25
JUIN.....	36,920,022 39	52,128,685 14
Solde au 30 juin 1866.....	840,422,763 60	822,556,994 44
		17,865,769 16
		840,422,763 60
Moyenne des versements par mois.....		70,035,230 30

PORTEFEUILLES.

PARIS.				PROVINCE.				ÉTRANGER.				
ENTRÉES.		SORTIES.		ENTRÉES.		SORTIES.		ENTRÉES.		SORTIES.		
Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	
Solde au 30 juin 1865												
17,320	39,100,446 08	32,667	38,806,317 19	40,914	24,779,043 34	83,738	34,060,748 87	1,241	3,111,103 15	3,147	21,137,330 07	
JUILLET 1865.	31,181	34,098,411 43	29,001	29,538,124 59	84,928	34,201,557 73	84,928	35,292,804 33	2,929	20,966,231 80	2,883	21,884,783 34
AOUT.....	30,052	31,533,825 33	30,720	37,016,099 66	81,404	31,706,491 64	83,292	34,068,827 99	2,761	21,191,282 43	2,761	21,992,213 20
SEPTEMBRE.....	29,912	33,027,533 04	34,317	39,720,391 49	84,392	32,207,851 51	84,031	36,411,536 20	3,033	20,635,670 03	3,180	22,517,433 10
OCTOBRE.....	32,447	33,417,827 79	34,317	39,720,391 49	84,756	33,943,791 06	82,702	34,704,334 78	3,074	28,400,869 44	2,766	22,517,433 10
NOVEMBRE.....	32,073	33,404,076 57	31,602	36,799,638 98	84,044	33,018,920 94	82,702	34,704,334 78	4,929	75,697,853 86	3,800	80,194,738 64
DÉCEMBRE.....	37,032	60,553,229 03	33,218	39,274,638 98	93,634	39,743,470 94	90,042	36,521,357 90	3,082	32,282,428 82	3,137	36,897,882 29
JANVIER 1866.	33,003	44,886,790 75	39,441	48,577,539 83	86,749	38,636,859 34	92,464	38,903,768 21	4,929	75,697,853 86	3,083	19,002,436 04
FÉVRIER.....	33,274	47,557,614 93	29,936	31,403,539 22	80,342	34,247,011 18	82,408	32,901,345 99	3,016	26,146,104 82	3,336	31,734,349 63
MARS.....	34,983	46,800,994 12	37,031	51,403,776 33	84,330	37,362,970 35	87,140	40,113,886 90	3,870	28,338,076 46	2,534	31,102,370 11
AVRIL.....	34,168	37,080,840 22	33,797	52,394,616 69	82,393	33,676,091 03	79,402	33,446,803 60	3,013	33,000,752 94	3,140	35,985,598 64
MAI.....	33,113	36,333,272 42	37,762	42,504,821 36	90,136	38,507,849 89	88,939	39,097,084 41	2,453	17,851,355 77	3,173	31,384,598 64
JUIN.....	39,979	32,928,798 19	31,125	37,366,348 01	93,783	38,524,110 13	87,034	38,696,679 91				
	411,481	514,389,661 74	401,837	493,777,063 22	1,073,793	434,708,026 64	1,028,120	432,188,320 91				
	»	»	9,644	18,512,388 52	43,473	92,670	43,473	92,670				
			411,481	514,389,661 74	1,073,793	434,708,026 64	1,073,793	434,708,026 64				
Solde au 30 juin 1866												

RÉCAPITULATION.

	ENTRÉES.	SORTIES.	EFFETS A ÉCHOIR en Portefeuille.	EFFETS EN CIRCULATION avec l'endossement du Comptoir.	TOTAUX.
Solde au 30 juin 1865.....	59,415	68,990,592 57	121,571	92,004,416 13	116,367,635 59
JUILLET 1865.....	119,256	89,326,200 98	116,757	84,686,712 28	119,047,919 60
AOUT.....	114,385	86,990,660 31	116,851	87,080,502 65	118,997,449 58
SEPTEMBRE.....	117,065	88,426,668 98	121,238	91,427,160 89	122,871,187 61
OCTOBRE.....	120,138	92,017,288 88	117,070	94,012,600 71	116,678,585 75
NOVEMBRE.....	134,193	96,883,866 75	128,060	109,963,755 32	130,005,180 58
DÉCEMBRE.....	137,392	178,790,561 39	133,062	114,377,180 25	135,463,832 72
JANVIER 1866.....	124,732	107,950,750 93	113,377	83,547,442 88	131,568,893 31
FÉVRIER.....	116,632	107,950,750 93	127,567	107,063,790 40	128,253,006 47
MARS.....	129,341	111,467,365 44	117,733	107,063,790 40	128,253,006 47
AVRIL.....	119,431	99,075,007 71	129,841	116,708,701 97	134,842,656 24
MAI.....	126,252	107,931,875 25	121,332	107,447,626 66	
JUIN.....	127,215	89,287,264 09	147,479	1,271,589,502 69	
Solde au 30 juin 1866.....	1,323,670	1,329,930,161 94	56,191	1,329,930,161 94	

1^{er} SEMESTRE 1865-1866.

PROFITS

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 1865.

Solde au 30 juin 1865.....			321,728	94	
Intérêts, changes et commissions perçus	sur les bordereaux admis à l'escompte.....	707,706	59		
	sur les négociations diverses.....	2,186,963	69		5,618,431 57
	sur les remises à encaisser.....	216,647	77		
	sur les comptes courants.....	881,729	69		
	sur les Agences à l'étranger et dans les colonies.....	748,688	30	5,296,722 63	
	sur les valeurs étrangères.....	404,489	34		
	sur les avances sur effets publics.....	136,652	08		
Intérêts, changes, commissions et pertes payés	sur les valeurs en dépôt (droits de garde).....	13,843	17		
	sur les réescomptes à la Banque.....	88,030	20		
	sur les négociations diverses.....	797,918	81		
	sur le capital des Sous-Comptoirs.....	32,586	95	1,839,307 41	
Frais généraux.....	sur les comptes courants.....	402,344	21		
	sur les comptes d'espèces.....	518,427	24		
	Appointements.....	480,945	46		
	Ports de lettres et papiers timbrés.....	81,288	09	681,405 05	
	Divers.....	119,171	50		
	Réescompte du portefeuille au 31 décembre 1865.....			393,718 40	
	Solde.....				2,914,430 86
					2,704,020 71
A DÉDUIRE :					
Prélèvement pour l'extinction du contentieux.	Solde des effets tombés en souffrance pendant le semestre.....	188,912	48	97,267 37	
	Montant des remboursements sur le contentieux ancien.....	91,645	11		167,267 37
Prélèvement applicable	à la gratification des employés.....	50,000	»	70,000 »	
	à la Caisse de prévoyance.....	20,000	»		
	Bénéfice net.....				2,536,753 34
RÉPARTITION.					
	Intérêts statutaires, 2 0/0..... 10 francs.....	31	50		800,000 »
	Dividende supplémentaire, 4 3/10 21 fr. 50.....				1,720,000 »
	A profits et pertes. — Compte nouveau. — Solde non réparti.....				16,753 34
	Somme égale.....				2,536,753 34

ET PERTES

2^e SEMESTRE 1865-1866.Du 1^{er} janvier au 30 juin 1866.

Solde au 31 décembre 1864.....			410,471	74	
Intérêts, changes et commissions perçus	sur les bordereaux admis à l'escompte.....	826,440	04		
	sur les négociations diverses.....	1,710,325	58		
	sur les remises à encaisser.....	234,299	45		
	sur les comptes courants.....	1,501,275	31		
	sur les Agences à l'étranger et dans les colonies.....	814,320	80	5,813,270 28	
	sur les valeurs étrangères.....	584,584	48		
	sur les avances sur effets publics.....	126,228	37		6,272,577 08
Contentieux.	sur les valeurs en dépôt (droits de garde).....	15,796	25		
	Rentrées sur le contentieux des exercices clos.....	80,758	01		
	A DÉDUIRE :			48,835 06	
	Solde des effets tombés en souffrance pendant le semestre.....	31,922	95		
Intérêts, changes, commissions et pertes payés	sur les réescomptes à la Banque.....	258,331	94		
	sur les négociations diverses.....	1,125,919	30		
	sur le capital des Sous-Comptoirs.....	27,506	97	2,634,127 39	
	sur les comptes courants.....	678,450	01		
Frais généraux.....	sur les comptes d'espèces.....	543,919	17		
	Appointements.....	502,368	84		
	Ports de lettres et papiers timbrés.....	59,113	55	686,323 74	
	Divers.....	124,841	35		
	Réescompte du portefeuille au 30 juin 1866.....			321,940 14	
	Solde.....				2,630,185 81
A DÉDUIRE :					
Prélèvement applicable	à la gratification des employés.....	50,000	»	70,000 »	
	à la Caisse de prévoyance.....	20,000	»		
	Bénéfice net.....				2,560,185 81
RÉPARTITION.					
	Intérêts statutaires, 2 0/0..... 10 francs.....	32	»		800,000 »
	Dividende supplémentaire 4 2/5. 22 — .				1,760,000 »
	A profits et pertes. — Compte nouveau. — Solde non réparti.....				185 81
	Somme égale.....				2,560,185 81

BILAN AU 30 JUIN 1866.

ACTIF.				PASSIF.			
Caisse.....	{ Espèces en caisse.....	2,167,903	27	2,888,918	44	Capital.....	40,000,000 »
	{ Espèces à la Banque.....	721,015	17			Réserve.....	10,000,000 »
Matières d'or et d'argent.....				60,950	65	Comptes courants d'espèces.....	17,865,769 16
Portefeuille...	Paris.....	18,812,598	52	58,360,659	25	Comptes courants d'escompte.....	1,751,073 36
	Province.....	22,579,705	73			Comptes créditeurs des	
	Étranger.....	16,968,355	»			Sous-Comptoirs	
Agences dans les colonies.....				4,743,996	10	Capital.....	272,714 34
Agences à l'étranger.....				33,689,692	38	Divers.....	1,167,144 21
Avances sur fonds publics et actions diverses.....				4,209,909	04	Effets remis	
Crédits sur nantissements.....				860,813	36	à l'encaissement	
Correspondants	de province.....	20,284,158	13	41,141,617	59	par divers.....	11,395,308 58
	étrangers.....	20,857,459	46			par faillites du Tribunal	
Comptes débiteurs des Sous-Comptoirs.....				2,457,606	74	de commerce.....	139,632 37
Effets en souffrance. Exercices clos. Mém.....				1	»	de province.....	11,194,879 74
Immeubles.....				1,945,728	88	Correspondants	
Divers.....				11,120	20	étrangers.....	34,987,318 74
				150,371,013	63	Acceptations à payer.....	15,658,643 43
						Dividendes	
						à payer.	
						Semestres arriérés.....	125,175 74
						Dividende du 50 juin 1865.	2,560,000 »
						Réescompte du portefeuille.	321,940 14
						Profits et Pertes.	185 81
						Solde non réparti.....	
						Divers.....	2,931,208 01
							150,371,013 63

ÉTAT COMPARATIF DES QUATRE DERNIERS EXERCICES.

MONTANT DES OPÉRATIONS.							
EXERCICE 1862-1863.		EXERCICE 1863-1864.		EXERCICE 1864-1865.		EXERCICE 1865-1866.	
Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.
1,226,718	1,221,769,470 »	1,328,358	1,754,396,354 25	1,418,947	1,954,004,403 75	1,464,298	2,444,343,267 »
MOUVEMENT DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES.							
	EXERCICE 1862 - 1863.	EXERCICE 1863 - 1864.	EXERCICE 1864 - 1865.	EXERCICE 1865 - 1866.			
Montant des escomptes et commiss. divers.	7,449,835 65	40,983,699 25	41,909,077 78	11,891,028 65			
Montant des réescomptes et prélèvements divers.....	4,089,835 65	6,263,699 25	7,229,077 78	6,811,028 65			
Bénéfice réparti.....	3,360,000 »	4,720,000 »	4,680,000 »	5,080,000 »			
Montant des dividendes par action.....	42 »	59 »	58 50	63 50			

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 28 JUILLET 1866.

L'an 1866, le samedi 28 juillet, à deux heures de relevée, les actionnaires du Comptoir d'Escompte de Paris, convoqués par un avis inséré dans les journaux d'annonces légales, conformément à l'article 35 des Statuts, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, rue Cadet, n° 16, sous la présidence de M. H. BIESTA, premier directeur.

Étaient présents :

MM. PINARD, deuxième directeur.

BOISSAYE,

BRASSAC,

COHIN,

DENIÈRE,

GILLET,

LAVEISSIÈRE,

LEGENDRE,

LE VILLAIN,

NIEL,

PAYEN,

POIRIER,

BERTHIER,

LUCY-SÉDILLOT,

Administrateurs.

Censeurs.

La séance est ouverte à deux heures.

M. le Président rend compte des insertions qui ont été faites pour la convocation de l'Assemblée dans les journaux d'annonces légales et dans divers journaux politiques et industriels, le 28 juin et les jours suivants.

M. le Président constate ensuite que 200 actionnaires étrangers au Conseil d'administration et au Comité de censure ont signé la feuille de présence, et que, les actions représentées s'élevant à 13,518, l'Assemblée est valablement constituée.

Les deux plus forts actionnaires présents, MM. Barbet et Faure-Beaulieu, sont invités à prendre place au bureau en qualité de scrutateurs.

Les fonctions de secrétaire sont remplies, conformément à l'article 39 des Statuts, par M. Boissaye, membre et secrétaire du Conseil d'administration.

Le bureau étant ainsi composé, M. le Président donne lecture de l'article 38 des Statuts, et rappelle que, aux termes de l'ordre du jour arrêté par le Conseil d'administration, l'Assemblée a été convoquée à l'effet :

1° D'entendre la lecture du Compte rendu des opérations du Comptoir pendant l'exercice 1865-1866, ainsi que du Rapport des Censeurs, et d'approuver, s'il y a lieu, les comptes ;

2° De procéder à la réélection ou au remplacement de trois Administrateurs et d'un Censeur sortants.

M. Boissaye, secrétaire, donne lecture du Rapport du Conseil d'administration sur les opérations du Comptoir, du 1^{er} juillet 1865 au 30 juin 1866.

M. Lucy-Sédillot donne ensuite lecture du Rapport du Comité de censure.

La lecture de ces deux Rapports est suivie de vives marques d'approbation.

Aucun actionnaire ne demandant la parole, M. le Président met aux voix l'approbation des comptes de l'exercice 1865-1866.

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

En conséquence, le dividende afférent à l'exercice 1865-1866 est fixé à 63 fr. 50 c. par action, savoir : 31 fr. 50 c. pour le premier semestre, qui ont été payés le 1^{er} février dernier, et 32 francs pour le deuxième semestre, qui seront payables à la Caisse du Comptoir à partir du 1^{er} août prochain.

M. le Président demande à l'Assemblée si elle entend voter sur les nominations portées à l'ordre du jour par assis et levé ou par voie de scrutin secret et individuel. M. le Président fait observer que ce dernier mode de votation est de droit, et qu'il y serait procédé si un actionnaire en faisait la demande.

Aucun actionnaire ne réclamant le scrutin secret, M. le Président met successivement aux voix la réélection de MM. Boissaye, Brassac et Le Villain, Administrateurs sortants.

Ces trois Administrateurs sont réélus à l'unanimité.

M. Forget, Censeur sortant, est également réélu à l'unanimité.

Au moyen des nominations qui précèdent, le Conseil d'administration et le Comité de censure se trouvent composés ainsi qu'il suit :

Administrateurs : MM. Boissaye, Brassac, Callou, Cohin, Denière, Du Bochet, Gillet, Laveissière, Legendre, Le Villain, Niel, Ogerau, Payen, Poirier, Sommier ;

Censeurs : MM. Berthier fils, Forget, Lucy-Sédillot.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à deux heures et demie.

Signé : H. BIESTA, Directeur du Comptoir d'Escompte,
Président.

BARBET,
FAURE-BEAULIEU, } Scrutateurs.
BOISSAYE, Secrétaire.

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes de l'exercice 1885-1886 ont été
63 fr. 50 c. par action, savoir : 51 fr. 50 c. pour le premier semestre, qui
ont été payés le 15 février dernier, et 12 fr. 00 c. pour le deuxième semestre,
qui seront payables le 15 mai prochain.

M. le Président demande à l'Assemblée si elle entend voter sur les nomi-
nations portées à l'ordre du jour par nous et sur le vote de scrutin
secret et individuel. M. le Président fait observer que ce dernier mode de
vote n'est pas le seul, et qu'il y aurait intérêt à un scrutin en faisant
la demande.

Aucun actionnaire ne réclamant le scrutin secret, M. le Président met
successivement aux voix la résolution de MM. Boissay, Bressac et de Vil-
lain, Administrateurs sortants.

Ces trois Administrateurs sont réélus à l'unanimité.

M. Forget, Censeur sortant, est également réélu à l'unanimité.

Au moyen des nominations qui précèdent, le Conseil d'Administration et le
Comité de censure se trouvent composés ainsi qu'il suit :

Administrateurs : MM. Boissay, Bressac, Gallon, Gobin, Denière, Du-
Bois, Gillet, Lavoisier, Legendre, de Villain, Niel, Ogier, Peyer,
Poirier, Sommer.

Censeurs : MM. Berthier fils, Forget, Luce-Schillol.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à deux heures et demie.

Signe : H. BRESTA, Directeur du Comptoir d'Escompte.
Président.

BARRET
TAUREBEAULIEU
Secrétaire.